

Mensuel - N° 351 - novembre 2017

TEMPOUX

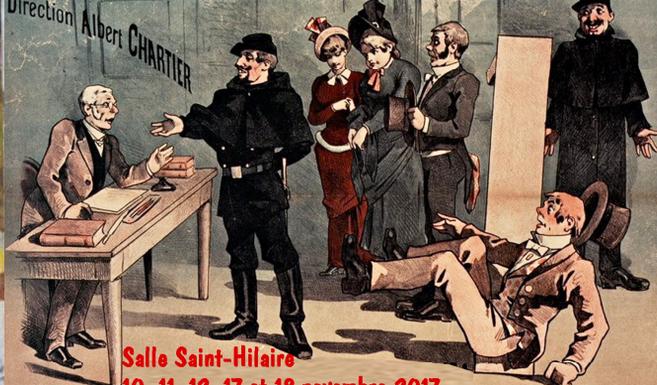
== infos ==

SOUPER DU FOOT

LA CAGNOTTE

Vaudeville en 5 Actes de M. LABICHE

Direction Albert CHARTIER



Salle Saint-Hilaire
10, 11, 12, 17 et 18 novembre 2017



par Les Gozettis

par EMILE LEVY et M. R. avec DUBOIS, DUMAS et PERIN

RFC
Les Aéroplaneurs
TEMPOUX-SUARLÉE

Vendredi
24 novembre



à la buvette
du club

15 novembre
Réunion d'information

AÉRODROME DE NAMUR

La vie paroissiale en novembre



◼ **Dimanche 5 novembre** : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - les familles Denet-François, François-Michel et Feller - René Dethy, Jeanne Defense, Henrienne Delgado, Bertha Dethy - Emile Delvaux, Nelly Grognet et Jean-Claude Sorée - Albert Rouart et Marie-Louise Collignon - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zacharia - Clément et Louise Engelinus et la famille - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville.

◼ **Dimanche 12 novembre** : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Sellier, Gaillard, Euphrosine, Dejardin et Lemy - les défunts de la famille Mathieu-Leurquin - Pol Baldewyns - Marcel et Firmin Vranckx et la famille - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - la famille Poncin-Paillet - Jean Allard, Maria Bournonville et Gérard Allard.

◼ **Dimanche 19 novembre**: messe à 10 heures 30.

Intentions: la famille Delvaux-Hypacie - la famille Poncin-Paillet - Elise Paquet et sa famille - Charles Delvaux, Elisa Delvaux-Delchevalerie - Lucien Vause et Jeanne Genot, Arlette et Jules Vause et famille, la famille Vranckx.

◼ **Dimanche 26 novembre** : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin Dantinne - les défunts de la famille Knoden-Bomboir - la famille Wolak-Dobrogost - Myriam Streppe et famille.

Inauguration de l'église le 17 décembre

Depuis plus d'un an, l'église Saint-Hilaire de Temploux est en travaux. Ceux-ci se terminent grâce à l'intervention de nombreux acteurs coordonnés par la Ville de Namur. Le Conseil de Fabrique et la Paroisse vous invitent à participer à la ré-inauguration, le dimanche 17 décembre 2017, de notre église.

■ Au programme :

- 10 h. : messe solennelle célébrée par Monseigneur Rémy Vancortem, Evêque de Namur
- 11 h 30 : vin d'honneur offert par la Paroisse de Temploux
- 13 h. à la salle Saint-Hilaire, repas de l'inauguration organisé par la paroisse.

■ Espace traiteur SPRL vous propose :

En entrée : Cassolette de sole et cabillaud gratinée aux crustacés

En plat :

Paupiette de dinde farcie à l'italienne, poêlé de courgettes (Jambon Mosan, ricotta, basilic) et/ou

Civet de biche façon Houppes, sauce champignons/lardons, tomate confite aux herbes

Gratin dauphinois et / ou purée de pommes de terre et céleris raves

En dessert : la pièce montée de la pâtisserie Vranckx.

Le tout pour le prix de 30 euros. Un menu enfant est disponible au prix de 12 euros.

Le nombre de places étant limité, il vous est demandé de réserver le plus rapidement possible et au plus tard pour le 7 décembre 2017 en téléphonant, en soirée, au 081/56.69.45, ou par mail à l'adresse RenauxF@temploux.be. La réservation ne sera confirmée qu'après versement du prix du repas sur le compte BE89 6528 5464 7985 ouvert au nom de l'inauguration église Saint-Hilaire.



NOVEMBRE

- mercredi 8 novembre** de 15h30 à 16h30 : passage du bibliobus
- vendredi 10 novembre** : soirée whist au Tennis Club Temploux (20h15)
- weekends des 10, 11, 12 et des 17, 18 novembre** : *La Cagnotte* par les Gozettis  p. 7
- mercredi 15 novembre**: Réunion d'information à l'aérodrome  p. 12
- jeudi 16 novembre** : conseil communal à Namur
- vendredi 24 novembre**: souper du RFC Temploux  p. 10

SPORTS

- R.F.C. Temploux en div. 3A**
- 5 novembre (14h30) : RFCT - Taviens
 12 nov. (14h30) : Petit-Waret - RFCT
 19 nov. (14h30) : RFCT Grand-Leez
 26 nov. (14h30) : RFCT - St-Germain
- Temploux Mini Foot**
à 21 heures au ball sportif
- 14 novembre : TMF - KF SKB Namur
 28 novembre : TMF - MFCC Namur

DEUILS

- ramassage PMC**:
 jeudis 2, 16 et 30 novembre
- ramassage papiers**:
 jeudis 9 et 23 novembre

DEC

- dimanche 17 décembre**
 inauguration de l'église  p. 2

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be



**Pour la conception,
la réalisation et
l'entretien de tous vos
aménagement
extérieurs**

*Abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT

GENS DE TEMPLoux

André VRANCKX

André Vranckx est arrivé à Temploux en 1957. Ses parents avaient acheté la ferme du *Crolle aux Comognes de Temploux*. Deux ans après, sa maman décède et bien vite André travaille à la ferme. C'est un double président et un retraité actif que nous avons rencontré.



■ *Depuis combien de temps fais-tu partie du club de gym de Temploux ?*

Je pratique la gymnastique avec Yves depuis 34 ans, c'est-à-dire depuis la création du club. A cette époque, les membres n'étaient pas très nombreux et ce sont mes fils qui m'ont poussé à y aller. J'avais alors 40 ans et c'était de la gymnastique pure et dure. Pour s'échauffer, on courrait plusieurs kilomètres dans le village ; suivaient plusieurs exercices que je ressentais le lendemain matin en chargeant mes sacs de pommes de terre. J'avoue que la gymnastique m'a fait énormément de bien ; je me levais à 2 heures du matin et si j'arrivais au cours fatigué vers 19 heures, j'en ressortais plus frais. Aujourd'hui, c'est plus cool ; il s'agit plutôt d'exercices d'assouplissement. Pourquoi ? Peut-être parce que notre professeur prend de l'âge mais ce n'est qu'une supposition.

■ *Peut-être aussi depuis que le club est mixte ?*

Je ne pense pas parce que les dames (présentes dans le club depuis une vingtaine d'années) sont soumises à des tests physiques très sérieux avant d'être acceptées et il arrive régulièrement que certaines ne tiennent pas le coup. C'est Jean-Jacques, notre trésorier qui a eu l'idée de la mixité pour amener un peu plus de participants. Actuellement, le club compte une vingtaine de membres actifs et la parité hommes-femmes est respectée. Parmi les autres activités, nous débutons l'année par une ballade à vélo, nous avons une séance de sauna par an et après Pâques, les activités que nous appelons folâtres, ont lieu à l'extérieur : base-ball, frisbee...

■ *Vous jouez également au badminton.*

Le cours de badminton a débuté un peu plus tard mais rares sont ceux qui fréquentent les deux cours. Au début, il se donnait dans une salle du collège Saint-André à Auvelais, ensuite au centre sportif de Floreffa et actuellement, comme le cours de gym, dans le hall sportif près du cimetière.

■ *Depuis combien de temps présides-tu le club ?*

Depuis le début ; enfin, depuis qu'un petit comité s'est formé avec Jean-Jacques Cavez comme secrétaire-trésorier. Je dois souligner que mon rôle n'est pas très lourd tant l'ambiance est excellente parmi nous. Nous organisons un petit souper chaque fois qu'un membre fête une tranche d'âge de cinq ans (c'est-à-dire souvent). Chaque membre met un point d'honneur à travailler chaque année comme bénévole à la brocante.



Le club de gym à la plaine de sports, avant ou après l'effort ?

■ *Tu es aussi le président des séniors de Temploux.*

En 1971, l'amicale des 3 X 20 et des pensionnés a été créée. On retrouvait notamment dans le comité Jean Bernard, Victor Dauginet, Omer Gravy, Marie-Louise Ripet et Lucienne Trefois. Cette amicale a cessé de fonctionner il y a une dizaine d'années. Il y a cinq ans, à l'initiative de Jacques Dewez et du comité de quartiers, un appel a été lancé à ceux qui souhaitaient relancer un club de séniors. Un comité s'est formé avec Marie-Louise Daniel, Loulou Massart, André Stevelinck (trésorier) et moi-même comme président. Je suis également trésorier du comité du jumelage.



Lors d'une excursion à Trignolles organisée par les séniors en juin 2013

■ *Quelles sont les activités des séniors ?*

Nous sommes une dizaine pour jouer aux cartes (whist et couyon) tous les mardis de 14 à 18 heures dans le local près de la salle Saint-Hilaire ; l'après-midi se termine avec un morceau de tarte. Avis aux amateurs. Nous organisons chaque année une excursion et

tous les deux ans, avec la Ville de Namur, un rendez-vous de proximité des aînés ; il s'agit d'une après-midi récréative (théâtre en wallon, thé dansant, accordéon,...). Depuis cette année, nous avons mis sur pied le repas des seniors avec la mise à l'honneur des couples jubilaires ; il y avait six couples de Temploux et deux de Suarlée et notre comité a offert les repas aux époux fêtés. Près de 70 personnes ont participé à ce dîner. Cette expérience sera renouvelée au printemps prochain.

■ *Y a-t-il un rapprochement entre les clubs de Temploux et de Suarlée ?*

C'est ma volonté. On ne parle pas de fusion mais de collaboration pour l'organisation de certaines activités. A Suarlée, ils sont peu nombreux et sont donc aussi intéressés par un travail commun.

■ *Quels sont les projets ?*

De plus en plus, les séniors se rendent compte que, sans l'informatique, ils ne peuvent avoir accès à une foule d'informations. Nous allons donc essayer d'organiser des cours. D'autre part, beaucoup de Temploutois(es) vive(nt) seul(e)s. Nous pensons organiser en plus du jeu de cartes hebdomadaire, des après-midi de rencontre pour jouer à des jeux de société ou simplement pour papoter. Nous pourrions bien sûr véhiculer les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Enfin, pourquoi ne pas organiser des ballades dans les villages avoisinants. Toutes les propositions sont les bienvenues; que tous ceux qui sont intéressés veuillent bien me contacter au 0497/458960.

JMA



La chaussée de Nivelles à 50 km/heure

En janvier 2011, le Comité de Quartiers et de Village de Temploux interpellait le bourgmestre pour diminuer la vitesse autorisée (70 km/h) sur la *chaussée de Nivelles*.

La police de Namur avait remis un avis favorable mais la Commission Provinciale de Sécurité Routière (CPSR) n'avait pas retenu cette demande de diminuer la vitesse à 50 km/h considérant que la voirie n'est pas adaptée à un abaissement de la limitation de vitesse.

Lorsqu'il était ministre des Travaux publics et de la sécurité routière, Maxime Prévot a redemandé un examen de la situation à la CPSR et obtenu cette fois un avis favorable de cette commission pour abaisser à 50 km/h la vitesse autorisée sur la *chaussée de Nivelles* dans la traversée de Temploux. Un arrêté ministériel est à la rédaction pour concrétiser administrativement cette décision.

Cette limitation sera effective sur les 3 kilomètres qui séparent les panneaux d'entrée et de sortie de l'agglomération. Les panneaux indicateurs de vitesse seront changés. Des radars préventifs seront également installés dans un premier temps avant de passer à une phase plus répressive.

Dans le courrier qu'il a adressé le 5 octobre 2017 au Comité de Quartiers et de Village de Temploux, Maxime Prévot se réjouit de cette décision qu'il a pu initier en tant que ministre wallon des Travaux publics et finaliser en tant que bourgmestre de plein exercice avec l'appui de son service de police. Pour la sécurité des Temploutois et clients des établissements et institutions présents sur la *chaussée de Nivelles*.

Belle exposition au musée de Temploux

Merci à toute l'équipe du musée pour son travail de bien des mercredis soirs et pour la réalisation de l'expo concernant les moyens de locomotion de Temploux à Namur dans les années d'après-guerre, c'est-à-dire trams à vapeur puis trams électriques.

Que de souvenirs évoqués, un grand nombre de clichés et les données; fameux travail de recherche.

Gens de Temploux, ne manquez pas ce musée. Il y a beaucoup d'autres choses à voir: anciens outils, uniformes, vaisselle, banc d'école (avec l'encrier et la plume), l'ardoise et la touche, le cahier à deux lignes (pas de farde), le berceau, la layette: tout ce que nos ancêtres savaient réaliser avec leur ingéniosité. Encore merci de tout cœur.

Monique Poncin

Le musée de Temploux est situé au premier étage de la maison des associations (à côté de la salle St-Hilaire). Il est **ouvert le premier et le troisième mercredis du mois** de 20 à 22 heures



Les Gozettis

Marie BORROMEO Dan CULTIAUX Gabriele d'ARIES Amélie DASSONVILLE Stéphanie DUMONT

Jean-François GILLARD Matthieu HARDY Pierre LEGARDIEN Marcel RAPPE Denis RONVAUX

La Cagnotte d'Eugène LABICHE
 Mise en scène d'Emmanuelle RAPPE

NOV 2017
 VENDREDI 10 & 17 à 20h00
 SAMEDI 11 & 18 à 20h00
 DIMANCHE 12 à 15h00

Salle « St-Hilaire »
rue Lt Colonel Maniette - **TEMPLoux**

PAF 10€
Réservations : www.gozettis.be - 0475/43.09.52

Rejoignez-nous sur **facebook**

En quelques mots, la pièce raconte les mésaventures d'un groupe d'amis de longue date de La Ferté-sous-Jouarre.

Ils jouent depuis un an à un jeu de cartes et ont accumulé une belle cagnotte. Ils décident de dépenser celle-ci et une fois le total compté, la majorité vote pour aller faire un voyage à Paris.

Les uns et les autres ont de bonnes raisons non avouées d'y aller. Très vite arrivés à Paris le lendemain, ils créent un malentendu dans un restaurant qui les conduira directement au commissariat, dont ils tenteront de s'évader...

La suite sur les planches...

A votre avis

Les Temploutois s'expriment et la rédaction de *Temploux infos* s'en réjouit. D'abord la question persistante de la vitesse au volant. On peut constater à la page 6 que les autorités prennent des mesures pour lutter contre ce problème.

Le mois dernier, la chorale paroissiale de Temploux avait publié un article où elle demandait l'avis des lecteurs de *Temploux infos* sur la décision de la paroisse de ne plus organiser la messe de minuit à partir de Noël de cette année. Trois personnes ont réagi. Les deux premiers messages ont été envoyés directement à la chorale et le troisième à *Temploux infos*.

La vitesse dans le village de Temploux et des environs.

Cette route n'est pas une autoroute.

Que ce soit le comportement incivique des conducteurs ou un manque de signalisation ou d'infrastructure, il est constant de constater que :

- les conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse dans les villages ;
- les priorités de droite ne sont pas respectées ;
- les sens uniques, parfois demandés par les riverains, ne soient pas respectés par ceux-ci ;
- les infrastructures mises en place deviennent un terrain de jeu pour les conducteurs adeptes de la vitesse, il suffit pour cela de constater le remplacement régulier des panneaux de signalisation situés sur les îlots rétrécisseurs ;
- les pistes cyclables ne sont pas entretenues ni brossées, à la *chaussée de Nivelles* il est impossible de la brosser car elle est située derrière des emplacements de parking ;
- les cyclistes et piétons, usagers faibles, sont obligés de se mettre en danger à cause des voitures garées sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables et notamment à la *chaussée de Nivelles* où les pistes placées après les zones de parking sont squattées par les voitures, ce qui oblige les cyclistes à rouler sur une chaussée rétrécie pour ralentir la circulation. L'effet obtenu est l'inverse de celui espéré ;
- les routes limitées à une desserte locale sont utilisées par tous comme un raccourci pour se rendre à Floreffé et par là, éviter le *carrefour des Marronniers* à Suarlée ;
- depuis les années 70, le *carrefour des Marronniers* à Suarlée où l'on compte plusieurs accidents par semaine, parfois mortels, dûs à la vitesse et au non respect des feux n'a connu aucun aménagement pour améliorer la sécurité ;
- il existe trop peu de passages pour piétons et lorsqu'ils existent certains ne sont pas éclairés la nuit ;
-

Cette liste n'est pas exhaustive, mais certains aménagements à moindre coût peuvent être réalisés : placer des rappels de limitation en panneaux ou en marquages au sol, faire de même avec les priorités de droite, couper les longues lignes droites par des chicanes, placer des ronds points provisoires ...

Martine Mathieu. (0474/207000)

La chorale et la messe de minuit.

Bonjour

Je ne comprends pas cette décision. Et je ne la trouve pas correcte si "contrat" avait été passé entre les 2 communes... Mais à la limite, c'est une bonne chose, chaque Temploutois pouvant prendre ainsi, s'il le souhaite une part active dans cette veillée ...

Si tel devait être le cas... Je peux vous faire parvenir un texte sur le sens de Noël... Pourquoi une bûche? Pourquoi des champignons sur celle-ci ... etc.?

Bien à vous.

Dominique Vranckx

Chère Chorale Paroissiale de Temploux,

N'étant pas croyante, mais appréciant la musique et les chants de Noël je viendrais certainement écouter vos chants.

Si vous pouvez chanter dans l'église de Temploux, pourquoi ne pourrait-on pas célébrer un office religieux à Noël ? Interrogation ou incompréhension de ma part ???!

Car je ne vois pas d'autre endroit où la chorale pourrait chanter ses chants de Noël (souvent religieux !)

J'habite depuis une année à Temploux et j'ai eu la tristesse de constater qu'il n'y avait pas (seulement dans les deux arbres de l'église, quelques ampoules fort économiques et bien pâles) pas de décoration de Noël aux abords des maisons.

Les habitants de Temploux partent-ils en vacances au soleil ? Tout était mort...vide....sans

vie !!! Dorment-ils tous jours de congé ? Pas beaucoup de vitalité au village ...aussi

j'encourage votre initiative et je serais prête pour venir, pour vous aider mais sans la religion.

Je ne vous connais pas mais ce sera l'occasion de faire ma connaissance.

Nadon Hissette

Ce que j'en pense ?

C'est que ce procédé est vicieux ! *Temploux infos* sort du cadre des infos.

Pour une critique partisane, tout est permis sauf qu'une critique partisane exige un droit de riposte dans le même numéro. Il y a alors une juste ouverture au dialogue avec les habitants de Temploux que vous souhaitez !

Avez-vous eu un regard rétrospectif sur la veillée 2016 ? Il y avait tant de jeunes familles, elle ne manquait nullement de convivialité, la chorale l'animait avec plaisir me semble-t-il et pourtant elle se déroulait à 18 heures dans la salle Saint-Hilaire.

Il y manquait peut-être les « cougnous et autres vins chauds » mais les petits y étaient nombreux et participaient. Les messes d'antan (Noël et autres) font désormais partie des beaux souvenirs ou de la nostalgie des temps passés.

Cécile Derycke Vansimaey

Au sujet de cette dernière réaction, je précise que l'article publié en octobre était un texte émanant de la chorale paroissiale et non de la rédaction de *Temploux infos*. Et, je le rappelle, ce petit mensuel est d'abord le porte-parole de toutes les associations du village qui l'utilisent pour annoncer les activités qu'elles organisent mais aussi pour donner leur avis sur les sujets qui les préoccupent.

Ceci dit, la paroisse a décidé de revenir sur sa décision et il y aura bien une messe de minuit le 24 décembre prochain à Temploux.

Enfin en prélude au numéro spécial qui sera consacré à l'histoire de l'église et de la paroisse en décembre, sachez que la première messe de minuit à Temploux date de 1927 à l'initiative du curé Renier.

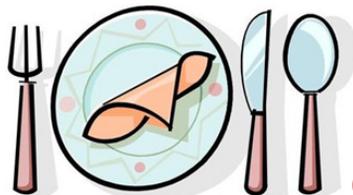
Jean-Marie Allard

SOUPER DU RFC TEMPOUX

LE VENDREDI 24 NOVEMBRE

A LA BUVETTE DU CLUB (Rue Cdt Materne, 3)

Au menu



Apéro



Filet de volaille,
sauce Archiduc et frites



Café et dessert : Parfait Limoncello

Au prix de 20,00 € pour les adultes. Possibilité d'un menu enfant au prix de 12,00 €.

Réservation par e-mail : sprumont@temploux.be ou Bernadette RIPET 0495 / 10 16 90
POUR LE 17 NOVEMBRE AU PLUS TARD.

Extension du classement de l'église de Temploux à la nef centrale

Communiqué de presse du 17 octobre 2017

Le Ministre wallon du Patrimoine, René Collin, a signé l'arrêté de classement de la nef centrale de l'église Saint-Hilaire à Temploux. Cet édifice était déjà classé depuis le 18 juin 1946 en ce qui concerne sa tour, son chœur et son transept.

L'église Saint-Hilaire de Temploux, dont l'aspect a été harmonisé par une importante intervention néogothique en 1911, cache un édifice complexe. Jusqu'il y a peu, on pensait que seule la tour, romane mais remaniée, appartenait encore à la première église du 12e siècle. Une étude archéologique a mis en évidence l'existence, au-dessus de la nef centrale, d'une charpente d'un modèle typiquement roman, simple dans sa structure mais efficace dans la répartition des charges.

Il est possible que les parties hautes de la nef, percées de courtes fenêtres en plein cintre, soient, elles aussi, plus anciennes. Seul un examen archéologique approfondi des maçonneries lors de travaux permettrait de vérifier cette hypothèse.

Le reste de l'église est mieux connu. Le chœur gothique et les chapelles latérales qui forment un faux-transept, déjà classés en 1946, sont de la première moitié du XVIe siècle. Les nefs ont été amplifiées et revues au début du XXe siècle par l'architecte louvaniste Corthouts, soucieux de redonner une unité visuelle à des parties modifiées au XVIIIe siècle.

Par cette extension de classement, le Ministre souhaite préserver une charpente d'une structure typique de l'époque romane, dite "à chevrons-formant-fermes", un héritage visible d'une méthode dont les traces sont devenues rares. La charpente de Temploux constitue un précieux témoignage des modes de construction à l'époque médiévale.

- 🔌 Nouvelle construction
- 🔌 Rénovation
- 🔌 Mise en conformité
- 🔌 Dépannage 24h/24
- 🔌 Petit travail et gros chantier
- 🔌 Travail soigné
- 🔌 Patron sur chantier

www.jucorelec.be - Email: jucorelec@gmail.com

JUCORELEC

Electricité générale
0491 / 529.943



DEVIS GRATUIT

NOUVELLE ADRESSE

Rue du médecin, 7
5080 Warisoulx

Sur présentation de cette annonce,
une réduction de 10 % sera accordée
sur tout travail réalisé.

15 novembre
Réunion d'information

AÉRODROME DE NAMUR

Chers Temploutois, chers voisins,

Comme l'a très justement dit le *Temploux infos* du mois dernier, l'aérodrome de Temploux a changé de propriétaire depuis quelques semaines. La nouvelle équipe est composée d'Olivier de Spoelberch, Vanina Ickx et Benjamin de Broqueville. Nous serions très heureux de vous rencontrer afin de vous parler de nos « projets » pour le futur de l'aérodrome. Pour vous les expliquer, nous vous invitons le **15 novembre à 17h30** à l'aérodrome.

Si vous souhaitez être présent, envoyez nous un email, s'il vous plaît, à info@aerodromedenamur.be avant le 8 novembre. Merci de mettre votre nom et prénom dans le titre du mail. Si vous avez des questions que vous souhaitez nous poser, merci de nous les envoyer dans cet email également, nous y répondrons, dans la mesure de nos possibilités, le 15 novembre.

Si d'ici là, vous souhaitez déjà avoir quelques informations sur nos activités, notre nouvelle page Facebook « **Aérodrome de Namur - EBNM** » est alimentée régulièrement.

Rendez-vous donc le 15 novembre.

L'équipe de l'Aérodrome de Temploux

PS: Venez avec des affaires chaudes, la présentation se fera sans doute dans un hangar afin de pouvoir vous recevoir tous...

Parmi les nouveautés mises en place par la nouvelle équipe à la tête de l'aérodrome, l'arrivée de drones sur le site annoncé par communiqué de presse le 18 octobre 2017.

Le 1^{er} janvier 2018 sera une date importante pour la société « EspaceDrone » et l'aérodrome de Namur. Pour la première fois en Belgique, les drones seront autorisés à voler, en semaine, à côté d'un aérodrome. Leur présence se combine très bien avec l'activité actuelle des avions et des hélicoptères. En effet, les cours se donneront en dehors du circuit et l'altitude maximale de vol d'un drone est de 90 mètres sol, bien en dessous des avions. De plus, non bruyants, les drones n'occasionneront aucune nuisance sonore pour les riverains du village qui ne seront pas surveillés. En France, ce genre de cohabitation existait déjà depuis longtemps, c'est désormais le cas en Belgique. Le Minsitre Bellot se dit très heureux de cette première...

Durant 5 ans, la société « EspaceDrone » bénéficiera de l'exclusivité en matière de cours théoriques et pratiques de drones sur le site de l'aérodrome. Ces cours seront exclusivement donnés en semaine entre 8h30 et 17h00. Plus de 200 personnes devraient venir suivre des formations chaque année sur le site de Temploux.

www.espacedrone.be

LA JOURNEE RECUP ère

LA JOURNEE DE L'ECO-CONSOMMATION,
DE L'ECO-DESIGN & DU REEMPLOI



12 NOVEMBRE 2017 de 10 à 17h

RAVIK BOUTIK Boulevard d'Herbatte 8A - 5000 Namur

Entrée
et ateliers
gratuits

Une journée conviviale dans
l' "ère" du temps, à partager en famille

- Ateliers récup' pour petits et grands
- Démonstration & vente d'objets réalisés avec des matériaux de récup'
- Animations et concours de déguisement en mode récup'pour enfants



www.environnement-namur.be



Une initiative de l'Echevinat de l'Environnement de la Ville de Namur
Avec le soutien du SPW



Les Happy's New Year

2018

*Après une année de transition, une nouvelle équipe reprend l'organisation du Nouvel An à la salle Saint Hilaire de Temploux.
Fabienne, Ludivine, Steph, Olivier et aux fourneaux Nicolas Debry vous attendent le 31 décembre 2017 à partir de 19h00.*

Au menu

Champagne et zakouskjs

et

Déclinaison du canard

et

Sorbet

et

Mignon de marcassin mariné aux pommes et au Calvados

Paupiette de veau farcie Bresaola et parmesan

Filet de rouget aux girolles et roquette

et

Buffet salades diverses, charcuteries, fromages

et

Dessert, café

et

Vin blanc, vin rouge, softs...

Participation à la soirée : 80,00 €. Le paiement fera office de réservation.

Réservations pour le 15 décembre au plus tard (précisez bien les noms et prénoms).

Places limitées à 90 personnes.

Les convives viennent avec leur vaisselle et couverts, verres fournis par la salle.

Renseignements et réservations :

Fabienne Bauthier : 0471/68 03 15 - fab2678@hotmail.com

Ludivine et Olivier Lamotte-Montfort : olilam@msn.com



Atelier d'Architectes

081/34.13.42 - 04.86/4.118.27

Architecture - Certificats PEB



www.aristo-architectes.be



Coiffure Laurent

Spécialiste de la coiffure

Homme - Enfant - Barbier

DEPUIS 25 ANS SUR TEMPLoux

Rue des Trappes, 1

Sur rendez-vous au 0475/637284

ECHOS D'ECOLE

Un geste citoyen et convivial.

A l'occasion de *Temploux en fête*, les enfants de première année de la classe de Madame Wiame ont fait honneur au folklore namurois.

Lors du lever des couleurs, ils ont chanté *Li bia Bouquet* en présence des Molons. Vivre ensemble en partageant la joie et la fierté de notre culture wallonne, que voilà un bel exemple pour l'avenir.



Du jus de pomme

Cette année encore grâce au verger de la famille Maesen, les enfants des classes de Mesdames Hélène et Catherine ont pu récolter des pommes en abondance. Bientôt elles seront pressées en jus ! La vente de ce pur nectar sera au profit des classes de mer de ces enfants heureux !



Françoise Vanheule, directrice.

Vente de bois de chauffage **JLG BOIS DE CHAUFFAGE**

vous propose du bois de qualité sans négliger la quantité.

- ♦ Bois prêt à brûler, d'essences de frêne, érable, charme, merisier et bouleau coupés en 33 ou 50 cm :
 - 65,00 €/stère à partir de 3 stères ;
 - 60,00 €/stère à partir de 10 stères.
- ♦ Sac de bois d'allumage : 3 € le sac



Livraison gratuite dans un rayon de 20 km de Temploux.

Pour plus d'information ou commande :

Jean-Luc Geerts

GSM : 0498 39 91 32

Email : bois.chauffage.jlg@gmail.com



Le Salon de Coiffure

FABIENNE

vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous

🏠 4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux
Parking aisé

☎ Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58

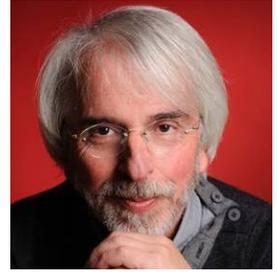
💳 Pas de carte bancaire

Le livre du mois



ELLE MARCHAIT SUR UN FIL, Philippe Delerm
Editions du Seuil, Collection Points 4070, 2015,
197 pages.

Philippe Delerm est né en 1950 dans le Val-d'Oise. Il vit aujourd'hui en Normandie. Il a été professeur de lettres et a très vite commencé à écrire, mais n'a été connu du grand public qu'à partir de 1997 avec son livre *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*. Il est le père du chanteur Vincent Delerm.



Quelques mots sur le texte

A cinquante ans, Marie se retrouve seule. Nous la découvrons perdue dans la maison de vacances en face de la mer, où elle a vécu tant de moments heureux avec son mari, son fils et des amis dont son vieux voisin André. Au fil des premières pages, elle revit le charme des rencontres, le charme de la station dans ces années passées et s'inquiète de son avenir, brisé par le départ de son compagnon. D'une trajectoire toute tracée, elle se retrouve devant un vide que souvenirs et impressions marines n'arrivent pas à combler. Même sa petite-fille Léa, attendue pour une quinzaine, ne viendra pas la rejoindre à cause d'une chute en roller. Pour remplir ses journées, elle propose à Agnès qui tient une petite galerie d'art de travailler avec elle. Et puis dans la maison mitoyenne mise en vente par André, parti en résidence de retraite, apparaît un groupe de jeunes qu'elle découvre occupés à préparer l'examen d'admission à un cours de théâtre. L'écho de leur présence s'amplifie en elle, d'autant que son propre fils Etienne, a lui aussi fait le conservatoire et débuté une carrière d'acteur avant d'abandonner pour trouver à mieux vivre. Marie avait beaucoup investi pour l'accession de son fils à la réussite comme acteur et a toujours porté son abandon comme un échec personnel. Aussi sans se le dire, trouve-t-elle en ces jeunes le moyen de rejouer gagnant cette passion du théâtre. Elle va leur proposer de les aider dans leur travail de préparation. Bientôt, elle leur suggère de créer un spectacle qu'elle écrira et s'embarque avec eux dans cette folle aventure. Elle retrouve ainsi un objectif, même une raison de vivre et s'y jette à corps perdu. Trop vite, trop fort, car bientôt ce spectacle devient l'unique objet de ses occupations, de ses préoccupations. Elle quitte la galerie, rentre à Paris pour y suivre les jeunes, endosse le stress de la création, de la représentation et se consume dans cette quête, sourde aux mise en garde des autres. Elle ne marche plus que sur ce fil, ténu et fragile. Ce fil tendu par des jeunes au carrefour de leur vie, bien indépendamment d'elle. Ce fil trop fragile pour soutenir une vie !



Petite critique

Philippe Delerm nous donne à voir, ressentir, quasi toucher les états d'âme de Marie. Son attention aux détails, sa manière de mettre en évidence les choses et les gestes font pénétrer au cœur de l'héroïne. Avec lui, le décor prend vie et reflète les sentiments. Cette écriture nous rapproche de cette femme abandonnée, dont le mari était l'avenir. Nous suivons ainsi le drame de tant de femmes seules, en quête d'amour et de raison de vivre. L'élégance du style de l'auteur, sa profusion d'impressions donnent une belle légèreté au récit ! Un beau livre qui emporte, paisiblement !

Philippe Laoureux

L'espace Coiffure

Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPOUX



Vous avez eu la délicatesse lors du décès d'Yvette Lombet de nous témoigner par un geste personnel la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.

Christian et Emmanuel Rekk
et la famille

LA SALLE SAINT-HILAIRE

RENSEIGNEMENTS
ET LOCATION :

0472/03.87.35

Rudi REMACLE

Courtier en assurances



SUR RENDEZ-VOUS

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

FSMA n° 011561A

